# Kecueil alloz

> hebdomadaire 191e année 23 avril 2015 n° 15 / 7640° pages 857 à 912



#### **EDITORIAL**

La Cour de justice de l'Union européenne, juge de la Banque centrale européenne, Marie-Anne Frison-Roche

# **ACTUALITÉS**

- 861 Crédit à la consommation : déchéance du terme et irrégularité de l'offre préalable
- 862 Responsabilité pour insuffisance d'actif: point de départ de la prescription
- Traitement inhumain ou dégradant: présomption en cas de surpopulation pénitentiaire
- 868 Amiante (mise en examen): lien de causalité entre les faits et le dommage

#### POINT DE VUE

**ENTRETIEN** 

874 Le fantôme de ne bis in idem, Olivier Décima

### **ÉTUDES ET COMMENTAIRES**

- Panorama: Droit uniforme de la vente internationale de marchandises, Claude Witz
- Notes: La réforme du contentieux financier imposée par le Conseil constitutionnel, note sous Cons. const., 18 mars 2015, Anne-Valerie Le Fur et Dominique Schmidt
- 898 La distinction des cautions simple et solidaire et le principe d'égalité devant la loi, note sous Cons. const., 6 fevr. 2015, Christophe Juillet
- 902 Pas de présomption de connaissance des défauts de conformité des marchandises à la charge du vendeur professionnel sous l'empire de la Convention de Vienne, note sous Com. 4 nov. 2014, Claude Witz
- 908 Comparateurs de vols: les bases de données et les marques en vents contraires, note sous Com. 10 fevr. 2015, Thibault Lancrenon

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tel. (Redaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, SYLVIE FAYE

#### CONSEIL SCIENTIFICUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER Philippe MERLE et Charles VALLEE

# DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Benedicte FAUVARQUE-COSSON

#### REDACTION

#### · DIRECTION

#### Alain LIENHARD (5403) Redacteur en chef

REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Credit - Garantie: Valerie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerça et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

#### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Redacteur en chef technique: Raphael HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secretaire de redaction numérique: Carole ROBAN

#### **ABONNEMENT - MARKETING**

Marketing: Christophe CHEVALLEY Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable Tel.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numeros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numero: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Leonard BP3

53101 Mayenne Cedex

Depot legal - Avril 2015

#### **Éditions Dalloz**

Societe Anonyme au capital de 3956040 € Siege social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Societe des éditions Lefebvre Sarrut SA

# SOMMAIRE



# ÉDITORIAL

Marie-Anne Frison-Roche

La Cour de justice de l'Union européenne, juge de la Banque centrale européenne



# 860

#### **DROIT DES AFFAIRES**

#### Banque-Crédit-Garantie

Caution (exception de nullité): portée de l'information annuelle, Com. 8 avr. 2015

#### Consommation

Credit à la consommation (credit par fractions): information sur le taux effectif global, Civ. 1<sup>re</sup>, 9 avr. 2015

Agence de voyages (responsabilité): preuve de la qualité de vendeur de voyage, Civ. 1re, 9 avr. 2015

Agence de voyages (responsabilité): prestations en option incluses dans un forfait, Civ. 1<sup>re</sup>, 9 avr. 2015

Crédit à la consommation : déchéance du terme et irrégularité de l'offre préalable, TI Dreux, 10 mars 2015

#### Entreprise en difficulté

Responsabilité pour insuffisance d'actif: point de départ de la prescription, Com. 8 avr. 2015 Admission des créances: instance d'appel en cours suspendue par une mesure de radiation, Com. 8 avr. 2015

Défaut de déclaration de créance: perte du droit préférentiel de la caution, Com. 8 avr. 2015

#### Société et marché financier

Plan d'épargne en actions (investissement des fonds): devoir d'information de la banque, Com. 8 avr. 2015

# 864

#### **DROIT CIVIL**

#### Famille-Personne-Succession

Nationalité (perte): acquisition de la nationalité d'un ancien territoire d'outre-mer, Civ. 15, 1er avr. 2015

Contribution aux charges du mariage (clause): acquisition du domicile conjugal,

Civ. 1re, 1er avr. 2015

Vie privée (personnalité politique): révélation de l'orientation sexuelle dans un ouvrage, Civ. 1<sup>ra</sup>, 9 avr. 2015

Vie privée (droit à l'image): illustration d'un témoignage sur le négationnisme, Civ. 1<sup>re</sup>, 9 avr. 2015

# 865

#### **DROIT IMMOBILIER**

#### Agent immobilier

Agent immobilier (droit à commission): cumul de mandats du vendeur et de l'acquereur, Civ. 1<sup>re</sup>, 9 avr. 2015

Bail d'habitation (HLM): conditions de transfert commun aux freres et sœurs, Civ. 3e, 25 mars 2015

# 866

#### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Traitement inhumain ou dégradant: présomption en cas de surpopulation penitentiaire, CEDH 12 mars 2015

# 867

# DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Injure publique: recevabilité de l'excuse de provocation resultant d'une plaidoirie, Crim. 31 mars 2015

#### Procédure pénale

Criminalité transfrontière: sort des renseignements recueillis par un officier de liaison, Crim. 1st avr. 2015 Amiante (mise en examen): lien de causalité entre les faits et le dommage, Crim. 14 avr. 2015

# 869

#### **DROIT PUBLIC**

#### Droit administratif

Promesse unilatérale de vente: rétractation du promettant avant la levée de l'option, CE 2 avr. 2015

# 870

#### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Égalité de traitement (foulard islamique motif de licenciement): question préjudicielle à la CJUE, Soc. 9 avr. 2015

Journalistes (commission arbitrale): incompétence en cas de plan de sauvegarde de l'emploi, Soc. 9 avr. 2015

Licenciement (preuve): copie de fichiers informatiques nécessaires aux droits de la defense, Soc. 31 mars 2015

Mise à la retraite: contrôle des différences de traitement liées à l'âge, Soc. 31 mars 2015

#### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Suspicion legitime (procedure collective): tardiveté de la requete, Com. 8 avr. 2015

Profession juridique et judiciaire Notaire (discipline): validité du cumul des peines disciplinaire et pénale, Civ. 1<sup>®</sup>, 9 avr. 2015

#### Voie d'exécution

Saisie immobilière (jugement d'orientation): portée impérative de la modalité de vente prévue, Civ. 2º, 9 avr. 2015



874

Le fantôme de *ne bis in idem* par Olivier Decima



#### **CHRONIQUE**

876

Contre l'indignité nationale par Raphaële Parizot

#### **PANORAMA**

881

Droit uniforme de la vente internationale de marchandises juillet 2013 - décembre 2014 par Claude Witz

#### **NOTES**

894

La réforme du contentieux financier imposée par le Conseil constitutionnel, note sous Cons. const., 18 mars 2015 par Anne-Valérie Le Fur et Dominique Schmidt

898

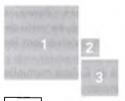
La distinction des cautions simple et solidaire et le principe d'égalité devant la loi, note sous Cons. const., 6 fevr. 2015 par Christophe Juillet

902

Pas de présomption de connaissance des défauts de conformité des marchandises à la charge du vendeur professionnel sous l'empire de la Convention de Vienne, note sous Com. 4 nov. 2014 par Claude Witz

908

Comparateurs de vols: les bases de données et les marques en vents contraires, note sous Com. 10 févr. 2015 par Thibault Lancrenon



# **ENTRETIEN**

912

Emmanuel Dreyer - La sortie du territoire interdite pour certains Français?

#### A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformement au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).